

## Pompe aspirante FSP330

**Code : 000520721**



Les appareils électriques et électroniques usagés (DEEE) doivent être traités individuellement et conformément aux lois en vigueur en matière de traitement, de récupération et de recyclage des appareils.

Suite à l'application de cette réglementation dans les Etats membres, les utilisateurs résidant au sein de l'Union européenne peuvent désormais ramener gratuitement leurs appareils électriques et électroniques usagés dans les centres de collecte prévus à cet effet.

En France, votre détaillant reprendra également gratuitement votre ancien produit si vous envisagez d'acheter un produit neuf similaire.

Si votre appareil électrique ou électronique usagé comporte des piles ou des accumulateurs, veuillez les retirer de l'appareil et les déposer dans un centre de collecte.

Cette notice fait partie du produit. Elle contient des informations importantes concernant son utilisation. Tenez-en compte, même si vous transmettez le produit à un tiers.

**Conservez cette notice pour tout report ultérieur !**

### Note de l'éditeur

Cette notice est une publication de la société Conrad, 59800 Lille/France.  
Tous droits réservés, y compris la traduction. Toute reproduction, quel que soit le type (p.ex. photocopies, microfilms ou saisie dans des traitements de texte électronique) est soumise à une autorisation préalable écrite de l'éditeur.  
Reproduction, même partielle, interdite.

Cette notice est conforme à l'état du produit au moment de l'impression.

**Données techniques et conditionnement soumis à modifications sans avis préalable.**

© Copyright 2001 par Conrad. Imprimé en CEE. XXX/01-14/EG

# 1. Généralités

## 1.1 Introduction

Ce mode d'emploi s'applique aux pompes submersibles de la gamme FSP.

En cas de non-respect de ce mode d'emploi (en particulier des consignes de sécurité) ainsi qu'en cas de modification de l'appareil de votre plein gré ou d'installation de pièces non d'origine, le droit à la garantie ne s'applique pas. Le constructeur décline toute responsabilité quant aux dommages pouvant en découler.

Comme tout autre appareil électrique, ce produit peut tomber en panne à cause d'une tension inappropriée ou d'une défaillance technique. Si un dommage devait apparaître, il convient de prévoir l'utilisation d'une génératrice de secours, d'une deuxième installation ou d'une alarme indépendante. Nous restons à votre disposition pour tout conseil, également après l'achat, notamment en cas de défaillances ou de dommages.

## 1.2 Demandes et commandes

Contactez nous pour toute demande ou commande.

## 1.3 Caractéristiques techniques

Raccordement de pression	1"
Taille de grain max.	1 mm
Puissance P1	300 W
Consommation	1,3 A
Câble de raccordement secteur	10 m
Interrupteur à flotteur	non
Débit max.	5500 l/h
Hauteur de refoulement max.	7,0 m
Profondeur d'immersion max.	5,0 m

### Matériaux

Châssis pompe :	Polypropylène (PP)
Châssis externe :	Polypropylène (PP)
Châssis moteur :	Acier inoxydable
Rotor :	PA 6
Vis :	Acier inoxydable
Arbre moteur :	Acier inoxydable

La pompe submersible FSP peut être utilisée sous une température de liquide de 40°C max.

## 1.4 Domaines d'utilisation

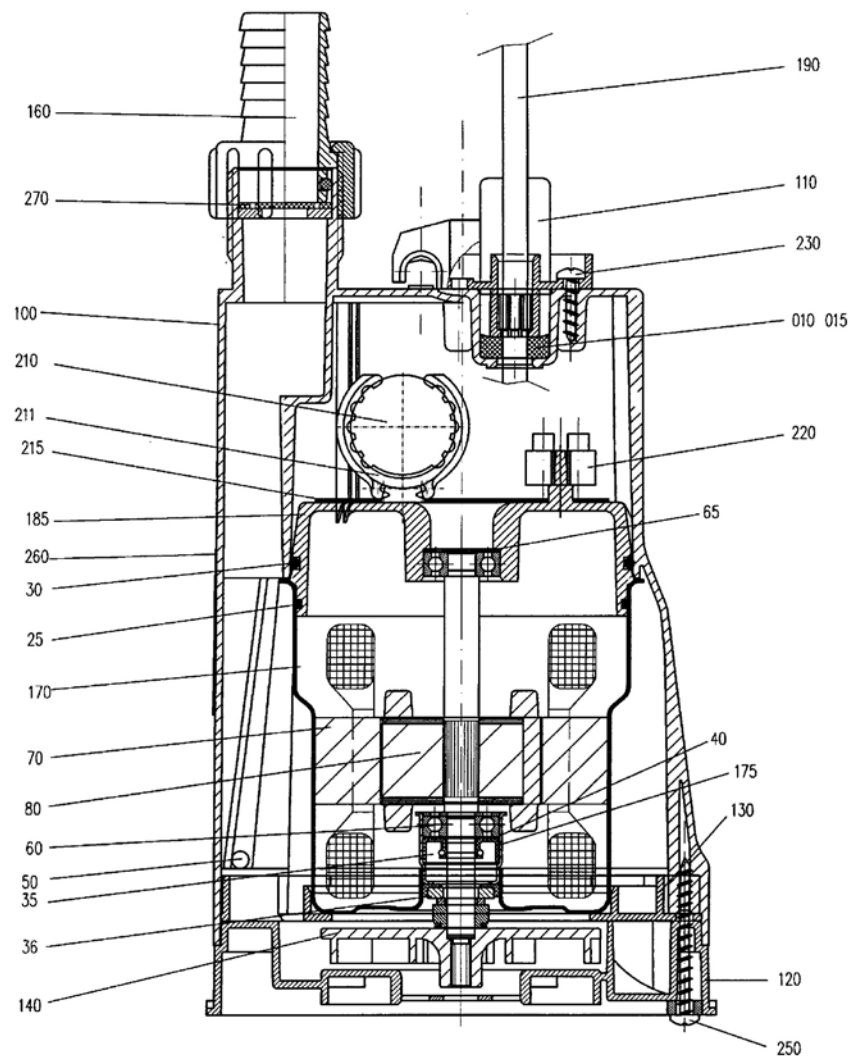
La pompe FSP est conçue pour les eaux légèrement souillées avec matières en suspension (sans cailloux) d'une taille allant jusqu'à 1 mm. Elles ne sont toutefois pas adaptées pour les eaux usées contenant des matières fécales. Elle s'avère particulièrement adaptée pour l'aspiration d'eau jusqu'à env. 1 mm. Le niveau d'eau doit être d'environ 1 cm pour que le processus de pompage démarre.

## 1.5 Accessoires

Les pompes sont fournies avec pièce de raccord de tuyau avec écrou-raccord pour flexible 1" (diamètre 25 mm).

Une commande de niveau électronique avec électrodes est disponible en tant qu'accessoire supplémentaire.

# FSP 330



Nous ne prenons pas en charge les dommages indirects consécutifs à une panne de la pompe.

## 8. Liste des pièces détachées et schéma en coupe de la pompe FSP 330

Numéro de la pièce	Nombre de pièces	Désignation
	1	Bloc-moteur complet avec rotor et roue de roulement FSP 330
10	1	Bague d'étanchéité D=6
15	1	Bouchon d'étanchéité
30	1	Joint torique 88x4
35	1	Bague d'étanchéité d'arbre radiale 8x22x7
36	1	Garniture mécanique d'étanchéité
40	1	Rondelle d'ajustage
50	1	Bille
60	2	Roulement à bille 608
65	1	Rondelle ressort
100	1	Châssis externe FSP
110	1	Poignée FSP
120	1	Châssis de la pompe FSP
130	1	Anneau de support
140	1	Rotor FSP 330
160	1	Douille pour flexible avec écrou-raccord et joint torique
190	1	Câble 11,5 avec fiche mâle
210	1	Condensateur 5 µF
211	1	Support pour condensateur
215	1	Rondelle d'isolation
220	1	Bornier 5 broches
230	4	Vis Parker 3,9x16
250	4	Vis Parker 3,9x50
270	1	Clapet battant FSP

## 2. Sécurité

(Selon la recommandation VDMA 24292)

Ce mode d'emploi comporte des instructions élémentaires à respecter pour l'installation, le fonctionnement et l'entretien de l'appareil. Il faut donc impérativement que les installateurs tout comme les utilisateurs/techniciens responsables lisent ce mode d'emploi avant le montage et la mise en service. Celui-ci doit se trouver en permanence à disposition sur le lieu d'utilisation de l'appareil.

Vous trouverez non seulement des consignes de sécurité générales à respecter dans ce chapitre, mais également d'autres consignes de sécurité plus spécifiques sous d'autres chapitres, concernant notamment l'utilisation dans la sphère privée.

### 2.1 Identifications pour les recommandations de ce mode d'emploi

Les consignes de sécurité indiquées dans le présent mode d'emploi, pouvant générer une mise en danger en cas de non-respect, sont caractérisées par les pictogrammes de danger classiques:



Pictogramme de sécurité conformément à DIN 4844 – W9  
Avertissement lié à une tension électrique



Pictogramme de sécurité conformément à DIN 4844 – W8

Les consignes de sécurité indiquant un risque pour l'appareil et ses fonctions en cas de non-respect sont caractérisées par l'insertion du message **ATTENTION**.

Les indications renseignées directement sur l'appareil comme p.ex.

- les flèches de sens de rotation
  - les indicateurs de raccords de fluides
- doivent être respectées impérativement et être maintenues en état parfaitement lisible.

### 2.2 Qualification et formation du personnel

Le personnel en charge de l'utilisation, de la maintenance, du contrôle et de l'installation de l'appareil doit disposer des qualifications requises pour ces travaux. La responsabilité et la surveillance du personnel doivent être régulées avec précision par l'utilisateur. Si le personnel ne dispose pas des connaissances requises, il doit être formé et instruit. Cette formation peut être effectuée si nécessaire par le constructeur/fournisseur sur demande de l'utilisateur de la pompe. Il est en outre de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que le contenu du présent mode d'emploi a bien été entièrement assimilé par le personnel.

### 2.3 Risques en cas de non-respect des consignes de sécurité

Le non-respect des consignes de sécurité peut aussi bien engendrer une mise en danger des individus qu'avoir un impact sur la pompe et l'environnement. Le non-respect des consignes de sécurité peut conduire à la perte de tout droit aux dommages et intérêts.

Le non-respect de ces consignes peut par exemple avoir comme conséquences :

- les défaillances de fonctionnalités essentielles de la pompe
- l'échec des méthodes prescrites concernant l'entretien et la maintenance de l'appareil
- la mise en danger des individus par des influences électriques, mécaniques et chimiques
- un risque pour l'environnement par une fuite de matières dangereuses




### 2.4 Travail dans le respect de la sécurité

Il convient de respecter les consignes de sécurité contenues dans ce mode d'emploi, mais également les directives nationales en vigueur en matière de prévention des accidents, ainsi que les directives internes inhérentes à l'utilisateur en matière de travail, de sécurité, et d'utilisation.

### 2.5 Consignes de sécurité pour l'utilisateur

- Si des éléments chauds ou froids sur l'appareil constituent un danger, ils doivent être protégés par l'utilisateur contre les contacts.
- Les pompes sont équipées d'un dispositif de protection thermique contre l'enroulement, la

pompe fonctionne automatiquement lorsque le moteur refroidit. Il faut donc impérativement couper l'alimentation de l'appareil en cas de travaux de réparation ou d'entretien.

-  Les protections contre les contacts au niveau des pièces mobiles (raccords p.ex.) ne doivent pas être retirées lorsque la machine fonctionne.
-  Les fuites (au niveau du joint d'arbre p.ex.) de matières dangereuses (p.ex. explosives, toxiques, brûlantes) doivent être éliminées sans laisser d'impact sur les individus ou sur l'environnement, en respect des dispositions légales.
-  Il convient d'exclure tout danger lié à l'énergie électrique (pour davantage de précisions, veuillez consulter par exemple les directives VDE et celles des fournisseurs locaux en énergie).

## 2.6 Consignes de sécurité pour les travaux de maintenance, de contrôle et de montage

L'utilisateur doit s'assurer que tous les travaux de maintenance, de contrôle et de montage soient bien effectués par un personnel agréé et qualifié, suffisamment informé par un examen détaillé du présent mode d'emploi.

Seules des pièces détaillées d'origine peuvent être utilisées.

Les travaux sur la pompe sont à effectuer en principe sur un appareil hors service. La procédure décrite dans le présent mode d'emploi pour la mise hors service de la pompe doit impérativement être respectée.

Les pompes ou les ensembles de pompes faisant circuler des matières présentant un risque pour la santé doivent être décontaminées. L'ensemble des dispositifs de protection et de sécurité doit être immédiatement réinstallé et/ou remis en fonctionnement dès la fin des travaux.

Il convient de respecter les instructions mentionnées dans la partie «Mise en service» avant toute remise en fonctionnement.

## 2.7 Modifications et installation de pièces de rechange de votre propre chef

Toute modification de l'appareil n'est possible qu'avec l'accord du constructeur. Les pièces de rechange d'origine et les accessoires autorisés par le constructeur sont garants de sécurité. L'utilisation d'autres pièces entraîne un dégageant de toute responsabilité quant aux dommages inhérents.

## 2.8 Modes de fonctionnement non autorisés

La sécurité de fonctionnement de l'appareil n'est garantie qu'en cas d'utilisation conforme, répondant aux recommandations du chapitre 1 («Généralités») du présent mode d'emploi. Les valeurs limites indiquées sur la fiche technique ne doivent en aucun cas être dépassées.

**ATTENTION** Même les appareils à fonctionnement automatique comme les pompes submersibles ne doivent pas fonctionner trop longtemps sans surveillance. Si vous devez vous éloigner de l'appareil pour une certaine durée, veuillez couper son alimentation.

## 3. Description

La pompe est équipée d'un moteur solide à courant alternatif ; l'étanchéité du châssis de la pompe au niveau du moteur est assurée par une garniture mécanique d'étanchéité du côté de la pompe et par une bague d'étanchéité d'arbre radiale du côté du moteur.

Le raccordement électrique s'effectue à l'aide du câble de 10 m de long sur un courant alternatif 230 V – 50 Hz.



- La pompe doit être branchée à une prise avec mise à la terre.
- Ne transportez jamais la pompe par le câble, ne la mettez pas à l'eau par le câble et ne la retirez pas de l'eau en tirant sur le câble.

- Si l'alimentation par défaut ne devait pas être assurée via un interrupteur différentiel FI à courant de défaut assigné de 30 mA maximum, la pompe doit être branchée à la prise via un interrupteur différentiel FI séparé.



L'utilisation de la pompe sur des bassins de natation et étangs de jardin ainsi que leurs zones de protection n'est autorisée que si les installations ont été érigées conformément à DIN VDE 0100/partie 702. Il n'est pas possible de s'y baigner alors que la pompe est en fonctionnement. Renseignez vous auprès de votre électricien spécialisé.

## 4. Installation et mise en service



- Avant toute mise en service, veuillez contrôler la pompe pour repérer d'éventuels dommages extérieurs (dommages liés au transport p.ex.), en prévention d'accidents avec choc électrique. Un niveau d'eau minimum de 10 mm est requis pour un bon fonctionnement de la pompe (aspiration jusqu'à 1 mm).

Si la pompe devait être utilisée dans un puits, celui-ci doit présenter des dimensions minimales de 300 x 300 x 30 mm. La crépine d'aspiration ne doit pas être obstruée par de la boue et/ou tout autre matériau riche en fibres.

Le processus de pompage démarre lors du branchement sur la prise.



La pompe ne doit pas fonctionner à sec afin d'éviter d'endommager la bague d'étanchéité.

## 5. Maintenance



Veuillez impérativement débrancher le cordon d'alimentation avant de travailler sur la pompe. La maintenance consiste en une vérification et un nettoyage de l'intérieur de la pompe. En dévissant les 4 vis Parker (n°1.32) situées en dessous de la pompe, vous pouvez désolidariser le tamis (n°4.12) du châssis de la pompe (n°4.10). Une fois le nettoyage effectué, remontez ces pièces dans l'ordre inverse et revissez les 4 vis Parker.

**ATTENTION** Une usure éventuelle du rotor (à cause de matières abrasives, p.ex.) peut également présupposer une usure de la bague d'étanchéité. La vérification de la bague d'étanchéité et du moteur, tout comme le remplacement des cordons électriques ne peuvent être effectués que par un SAV agréé ou par l'usine du fabricant.

## 6. Modifications techniques

Sous réserve en vue d'optimisations.

## 7. Garantie

Le constructeur prend en charge une garantie de 24 mois pour toutes les pompes, à compter de la date d'achat. Le ticket de casse/la facture sert de justificatif.

Au cours de cette période couverte par la garantie, le constructeur s'engage à corriger gratuitement les dysfonctionnements dus à un défaut matériel ou de fabrication par une réparation ou un échange de la pompe.

Les dommages résultant d'une utilisation non-conforme ou de l'usure (rotor, bague d'étanchéité) ne sont pas couverts par la garantie.

En outre, le droit à la garantie ne s'applique pas si des travaux (en dehors de ceux mentionnés dans le chapitre 5) ont été réalisés sur la pompe.